Russie, d'abord, et il examine non seulement l'éventualité d'une guerre avec la France, à une époque qu'il précise, mais encore les moyens militaires de la faire avec le plus de chances de succès possibles ».

—o—

Au début de la guerre russo-japonaise, nous écrivions dans la *Croix* que nos possessions d'Indo-Chine pour lesquelles nous avions dépensé tant d'efforts et d'argent seraient l'enjeu du duel gigantesque qui commençait. Bien plus, renseigné par un ami admirablement au courant des projets japonais, nous disions que vainqueurs ou vaincus, les Japonais se rueraient un jour ou l'autre sur l'Indo-Chine, que nous étions donc l'impossibilité matérielle de leur disputer.

On peut voir par les passages du rapport Kodame que nous venons de citer que nous avons malheureusement trop raison de pousser un cri d'alarme.

Il est vrai que nos ministres absorbés par la guerre religieuse n'avaient ni le goût ni le loisir de prévoir et de prévenir les dangers de l'extérieur.

LES GRÈVES

Lille. — Les verreries de Fresnes ont décidé l'arrêt du dernier four.

700 ouvriers sont sans travail.

Armentières. — On a arrêté hier deux ouvriers, Mesurolle, contremaître à l'usine Dolac, et Bocq, ouvrier au tissage Mathieu, accusés d'avoir tenté d'incendier les magasins de MM. André et Emile Dansette, rue Gambetta, à Armentières, en jetant à deux reprises dans le sous-sol des balais pétrolés et enflammés.

Mézé, 10 janvier. — Deux balancelles espagnoles chargées d'oranges venant de Valence, attendues à Agde depuis dimanche, ne sont pas encore arrivées.

La raison de ce retard serait que le grève des dockers persisterait dans le port de Valence.

Dortmund (Allemagne). — La grève des mineurs dans le bassin de la Ruhr prend de plus en plus d'extension. La Société houillère in Harpener a invité les grévistes à reprendre le travail en les menaçant des peines disciplinaires édictées par le règlement s'ils ne se rendaient pas à cette invitation. Dans le district de Hoerde, toutes les fosses sont abandonnées.

A la fosse de Neumühl, district de Oberhausen, les mineurs de service à la première heure ont refusé de descendre, leurs revendications ayant été repoussées.

LA GRÈVE SANGLANTE DE BAKOU

Une rixe a éclaté le 5 janvier, près de Bibiebal, entre deux groupes d'ouvriers.

Les habitations de plusieurs ouvriers qui s'avaient pas pris part à la querelle ont été saccagées. 1 ouvrier a été tué, 10 ont été blessés.

Une autre rixe a éclaté, le 6 janvier, à Balachany. Des ouvriers étrangers ayant provoqué du tumulte en poussant des cris injurieux pour leurs camarades, on dut rétablir l'ordre.

Des coups furent échangés entre la police et les manifestants. Il y eut 5 tués et 26 blessés.

Depuis le 6 janvier, 60 stations de forage ont été incendiées. Une centaine de ces stations sont hors d'usage.

Les représentants des ouvriers des exploitations pétrolifères ont présenté des conditions nouvelles comportant l'introduction de la journée de neuf heures; toutes les autres conditions restent identiques à ce qu'elles étaient précédemment.

Les grévistes ont été invités à reprendre le travail le 10 janvier. Dans le cas où ils ne reprendraient pas le travail à cette date, tous les patrons congédieraient leurs ouvriers. Les grévistes semblent devoir se rendre à cette injonction.

Un nouvel incendie a éclaté à Balachany.

Les financiers de Nijni-Novgorod ont demandé au ministre des Finances russes d'instituer une Commission gouvernementale pour examiner le différend survenu entre les industriels et les ouvriers.

MISSION RUSSE ASSASSINÉE

Marseille, 10 janvier. — Le courrier d'Haïphong annonce que le colonel russe Bogdonoff et trois compagnons, qui étaient partis en mission d'exploration en Mongolie, sur l'ordre de l'amiral Alexeieff, ont été assassinés.

Les coupables sont inconnus.

La piraterie augmente dans toute la région de la rivière de l'Ouest. Dans la province de Canton, des bandes de pirates ont ouvert le feu contre des vapeurs battant pavillon britannique.

LES DOCKERS DE BREST

(De notre correspondant)

Usant de leur liberté d'embaucher qui leur plaît, les entrepreneurs de déchargement de Brest ont voulu former des équipes, afin d'avoir toujours les mêmes dockers pour faire le déchargement de leurs navires.

Les dockers ont alors abandonné le travail hier matin.

L'après-midi, après une entrevue entre les entrepreneurs et les délégués des dockers, entrevue qui a eu lieu devant le maire de Brest, M. Aubert, les dockers ont décidé de reprendre le travail aux anciennes conditions, c'est-à-dire l'embauchage se faisant tous les matins.

LES TROUPES COLONIALES

Des *Tablettes des Deux-Charentes* :

Une modification va être apportée à l'arrêté ministériel qui établit un tour colonial pour les officiers mariniers. Il sera fait une exception pour les premiers maîtres mécaniciens détachés au service des charbonnages de marine et qui ont renoncé à tout avancement pour être maintenus dans ces fonctions. Ces premiers maîtres seront inscrits sur la liste spéciale et détachés à tour de rôle au même service à Hong-Hay.

On assure que le nouveau ministre de la Guerre n'est pas favorable au projet de rattachement des troupes coloniales au ministère des Colonies; il n'admettrait pas que les troupes stationnées en France, y tenant garnison, dépendissent d'un ministère non militaire, et dont l'action ne peut rayonner que dans nos possessions d'outre-mer.

Mais M. Berteaux n'est pas éternel.

On ne croit pas que le mouvement de concentration des troupes coloniales dans le Midi reprenne au cours de la présente année; on dit même que l'on regrette ce qui a été déjà fait et que probablement on n'ira pas plus loin.

AU CONGO FRANÇAIS

La malle belge du Congo, arrivée à Anvers, apporte la nouvelle que des troubles ont éclaté dans le Congo français où deux agents de Sociétés françaises et un sergent d'infanterie coloniale auraient été tués et plusieurs factoreries pillées.

Au ministère des Colonies on n'a reçu aucun message se rapportant à ces faits qui paraissent donc être inexacts, d'autant plus que la plupart des noms cités dans cette information sont imaginaires ou défigurés.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

(De notre correspondant particulier)

Luxembourg, le 9 janvier.

Le bilan de l'année 1904 pour la cause catholique n'est pas de nature à nous décourager. Le mouvement social catholique prend un développement plein d'espérances pour l'avenir.

Le *Luxemburger Katholischer Volksverein* (Ligue catholique du peuple luxembourgeois), à l'instar de l'*Action libérale populaire* en France, peut enregistrer les résultats de la première année d'un travail assidu : des sections locales, affiliées à la Ligue centrale, ont été fondées dans la capitale, à Esch, Kayl, Tétange, Echternach, etc.; d'autres localités importantes vont suivre cette année. Une Société anonyme s'est constituée pour acquérir une belle propriété, sise au centre de la capitale, et qui sera destinée aux œuvres multiples du Volksverein (réunions, conférences, assemblées générales, bibliothèque, etc.)

Des conférences, traitant la question sociale, se donnent déjà maintenant en bien des endroits du pays. Les cercles d'études à Esch, etc., sont appelés à initier les jeunes gens au mouvement social si important de nos jours.

La presse catholique peut être satisfaite du résultat de l'année passée. Le *Luxemburger Wort*, organe catholique quotidien, a doublé le nombre de ses abonnés et en compte maintenant 3500, le *Luxemburger Volk*, organe du Volksverein, est à son troisième mille; le *Sonntagsblatt*, la semaine religieuse, au dixième mille.

Une œuvre très moderne et actuelle doit être mise également sur le compte de 1904 : la création de l'Université populaire (extension universitaire populaire) à Luxembourg, œuvre catholique de vulgarisation qui a pour but d'étendre à toutes les classes de la société les bienfaits des études supérieures. Les commités de la science luxembourgeoise, notamment nos jeunes médecins, professeurs de nos collèges, avocats, etc., se font conférenciers à cet effet.

La Chambre des députés a fini la discussion générale sur le budget; elle a dû voter deux douzièmes provisoires. Disons encore que le budget des recettes pour 1905 est provisoirement arrêté à 12780770 francs, et celui des dépenses à 13998905 francs, mais les unes et les autres seront notablement dépassées.

Pour terminer, notons à titre de renseignement statistique que le population de séjour habituel du Grand-Duché atteignait, à la fin de 1900, le chiffre de 235343, pour monter à 265726 (fin de 1901) et 241585 (1903).

P.

PETITES NOUVELLES DE L'ETRANGER

EN TURQUIE

Constantinople, 10 janvier. — Le ministre de la Guerre, manquant d'argent pour une expédition de troupes au Yémen, avait menifeste la semaine dernière l'intention de démissionner; mais, grâce à l'intervention de M. Constans, ambassadeur de France, le Banque ottomane a fait au ministre l'avance de 50 000 livres. Le ministre de la Guerre a renoncé alors à se retirer.

EN CHINE

Marseille, 10 janvier. — Le journal l'*Echo de Chine*, arrivé ce matin par le courrier *Touraine*, des Messageries maritimes, apporte les nouvelles suivantes d'Extrême-Orient :

Les brigands du Hennan viennent d'enlever 17 000 taëls en argent, produit de l'impôt à envoyer à Pékin. Le sous-préfet de Fou-Kiang-Hien où s'est produit l'enlèvement, s'est suicidé.

Le 15 novembre, la poudrière de Liéou-Tcheou (Koang-Si) a sauté. Plus de 100 maisons ont été détruites. On ne connaît pas le nombre des victimes.

On annonce, d'après le journal *Ou Pao*, le naufrage, près de Youtcheou, d'un petit vapeur à la suite d'un orage. Sur 140 passagers, plus de 70 ont été noyés.

Le vice-roi du Pétchili vient de commander en Allemagne 65 canons de grand calibre au prix fixe de 3 847 000 marks.

Les provinces, ayant reçu de la cour la liste des sommes à verser pour le payement de l'indemnité étrangère, lui objectent leur pauvreté et disent qu'elles ne peuvent pas fournir d'aussi grosses sommes d'argent.

Seul, le tao-tai de la douane de Changhaï le pourrait et il a déjà donné 5 000 000 de taëls.

Les notables de Ou-Si et de Kien-Koei-Kiang-son avertissent Chen-Koang-Pao que le peuple veut empêcher la construction de la ligne Changhaï-Nankin.

EXPÉDITION MYSTÉRIEUSE

En Angleterre, les journaux s'occupent d'une expédition mystérieuse conduite par le comte Fitz-William, partie d'Angleterre il y a quelques mois.

Le comte, accompagné de plusieurs officiers de marine, est parti à bord de son magnifique yacht *Véronique*.

Depuis son départ, les nouvelles faisaient absolument défaut à son sujet. Toutefois, avant-hier, sa famille a reçu une brève dépêche disant qu'il avait été victime d'un accident, mais qu'il n'avait pas grand mal.

On croit maintenant que le comte est parti à la recherche d'un trésor caché dans l'île de Cocos, non loin de Panama.

On ne sait pas si le yacht *Véronique* a été perdu, et on attend de plus amples explications.

LE TÉLÉGRAPHE AU POLE

Le nouveau télégraphe sans fil, installé au chantier naval de Brooklyn par le commandant Peary, est entré en activité et correspond avec station de Labrador.

Le commandant Peary compte prochainement établir une communication directe avec les régions polaires les plus éloignées.

TRIBUNAUX

LE PROCÈS DU CITOYEN GOUDE

Tout comme le vice-amiral Mallarmé, le citoyen Goude est actuellement en congé de convalescence d'un mois.

Le citoyen Goude comparaîtra mercredi à la requête du capitaine Ayme, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de Brest, devant la Cour d'assises du Finistère, sous l'inculpation de diffamation.

Il sera assisté de Me Dominguez, avocat et secrétaire de M. Manlion, fils de M. le premier président de la Cour d'appel de Rennes.

La requête du capitaine Ayme sera soutenue par Me Ernest Feillard, du barreau brestois.

LA VENGEANCE D'UN OUVRIER

La Cour d'assises de la Seine a condamné à dix ans de réclusion Victor Pivetot, l'ouvrier ajusteur qui avait tué son contremaître dans les circonstances que nous avons indiquées hier.

Plusieurs jurés ont signé un recours en grâce.

EN MER

Marseille. — Le paquebot *Slamboul*, de la Compagnie Fraissinet, courrier de la côte occidentale d'Afrique, est arrivé hier soir.

— Le paquebot *Dysmnah*, courrier de Madagascar et de la Réunion, est parti ce matin avec 120 passagers.

— Le paquebot *Touraine*, des Messageries maritimes, courrier d'Extrême-Orient, est arrivé ce matin avec 196 passagers, parmi lesquels divers fonctionnaires, des commis de résidence, des religieuses et 55 marins et soldats convalescents.

Pendant la traversée, le 7 janvier, M. Pirou, négociant au Tonkin, est décédé. Son corps a été immergé.

Alger. — Le croiseur hollandais *Zealand* est arrivé à Alger où il séjournera trois ou quatre jours.

COURRIER MILITAIRE

AVIS AUX LECTEURS

Je rappelle aux lecteurs de la *Croix* que, pour recevoir une réponse dans le *Courrier hebdomadaire*, il faut adresser une lettre à M. La Ramée, *5, rue Bayard, Paris*, et indiquer le nom, le numéro, le pseudonyme sous lequel la réponse devra paraître. Quand on désire une réponse *par lettre*, joindre à la demande une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte. — Les réponses sont faites la semaine suivante.

Ouvrages militaires en vente à la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIe.

Nº 1. La loi militaire, 1 fr. 25 franco.

Nº 2. Engagements et rengagements (même prix).

Nº 3. Nos Ecoles militaires (à paraître).

900. E. L. — Avec la loi militaire actuelle, un fils de Belge qui ne veut pas revendiquer la nationalité de son père, est inscrit chez nous seulement *à 22 ans* et n'accomplit qu'une année de service. Cela résulte de la convention franco-belge. Mais, avec la loi nouvelle, comment cette question sera-t-elle résolue? Je ne saurais vous le dire. Il faut attendre la promulgation de la loi les deux ans. — Quant aux dispenses de l'article 21, parmi lesquelles on trouve celle d'*aîné de sept enfants vivants*, elles seront impitoyablement supprimées.

Bons de Noël, nº 29. — Un capitaine, quelle que soit son arme, peut demander sa retraite dès qu'il a accompli *trente ans de service*. Il peut également être mis, à ce moment là, à la *retraite d'office*, s'il est considéré comme incapable d'attendre en service actif la limite d'âge, qui est pour ce grade : 53 ans. — Le *minimum* de la retraite est, à 30 ans, de 3 200 fr. Le *maximum*, qui ne donne quand on réunit trente ans de service et 20 campagnes décomptées à raison de 50 francs l'une, est de 3 900 francs. — Le croix vient ajouter à la retraite 250 francs pour les chevaliers et 500 francs pour les officiers de la Légion d'honneur.

Pierre, Pénitents, Havre. — Pour toutes les questions relatives à l'inscription sur les tableaux de recensement, qui doit être faite *à la mairie du domicile du père*, c'est là qu'il faut aller se renseigner. Quand on veut faire sa carrière dans le métier militaire, il vaut encore mieux choisir l'infanterie métropolitaine où l'avancement est, à tout prendre, plus facile et plus rapide. — Les diverses Ecoles de sous-officiers sont : *Saint-Maixent* pour l'infanterie, *Saumur* pour la cavalerie, *Versailles* pour l'artillerie, le génie et le train, et *Vincennes* pour l'administration.

L. C. Un souscrit lecteur de la « Croix ». — Quand une hernie *seule* n'est pas grave, on peut accepter le conscrit à la revision. Avec *deux*, c'est moins sûr.

Vive l'armée! Nº 20. M.-S.A. — Les hommes appartenant aux classes convoquées peuvent, aussitôt après l'apposition des affiches, demander à *être appelés* à l'époque de l'année qui convient à leurs intérêts.

Lorsqu'ils sont en possession d'un ordre d'appel leur fixant la date de convocation, ils peuvent obtenir la modification de cette date par des demandes de *devancement d'appel* ou *d'ajournement*.

L'ajournement peut être demandé, soit pour une autre époque de l'année, soit pour l'année suivante.

Il sera donné satisfaction à ces demandes dans la mesure du possible.

Les demandes ayant pour objet le choix d'une époque de convocation, un devancement d'appel ou un ajournement, ainsi que les demandes présentées par les hommes qui, ayant reçu un ordre d'appel, croient avoir des droits à la dispense d'office, sont remises à la gendarmerie.

Les demandes de dispense, à titre de soutien de famille, sont remises au maire de la commune.

Il est recommandé aux hommes qui se présentent à la gendarmerie, pour remettre une demande ou obtenir un renseignement, d'être toujours porteurs de leur *livret individuel*.

H. de M., officier de cavalerie. — Les officiers de réserve et de l'armée territoriale sont, en principe, convoqués tous *les deux ans*, et, autant que possible, à la même époque que l'unité à laquelle ils appartiennent, de manière à y exercer le commandement qui leur reviendrait en temps de guerre.

Ceux qui ont fait preuve à cet égard d'une instruction complète peuvent, sur leur demande, être dispensés de tout ou partie d'une ou de plusieurs périodes d'exercices.

Aux colonies, les convocations sont réglées par les commandants supérieurs des troupes de manière à concilier autant que possible l'intérêt des officiers avec leur degré d'instruction.

Les officiers de réserve ou de l'armée territoriale qui, lors des périodes normales d'exercices, se sont montrés insuffisants dans le commandement de leur unité, sont convoqués d'office pour un stage de durée égale à accomplir l'année suivante.

Répondu directement. — A. C., à Gremat (Loi). — Le R., à Folgoat-en-Pommerit-le-Vicomte (Côtes-du-Nord). — V. D., à Clairfayts (Nord). — L. F., à Pargnan. — O. V., à Pont-de-Nieppe (Nord). — H. V., aux Sables-d'Olonne (Vendée). — B. A., en retraite à Thiepval (Somme). — Abbé J., à Altert (Luxembourg belge). — Abbé O., à Chapelon (Loiret). — L. G., Grand Séminaire Saint-Sulpice, Paris, VIe.

L. R.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

MARDI 10 JANVIER 1905

Baromètre. — La profonde dépression qui était hier près de la Norvège s'est dirigée vers l'Est (Arkangel 765m/m). Un mouvement secondaire se forme sur le golfe de Gênes. La pression s'est relevée rapidement dans l'ouest de l'Europe : elle atteint 779m/m à Biarritz et à Nantes, 778m/m à Valentia.

A Paris, nous avons 774m/m.

Le vent est assez fort en tout de Nord-Ouest sur la Manche, et nos côtes de la Méditerranée; il est faible ou modéré en Bretagne et en Gascogne.

Des pluies sont tombées sur le nord et l'ouest de l'Europe; en France, on a recueilli 5m/m d'eau à Besançon, 4 à Dunkerque, 3 à Cherbourg et à Paris.

La température s'est abaissée sur nos régions. Ce matin, le thermomètre marquait — 18 à Arkangel, 0 à Paris, + 8 à Nantes, + 5 à Toulouse, + 11 à Alger. On notait — 4 au Puy-de-Dôme, — 3 au Pic-du-Midi, — 9 au Ventoux.

Probable. — En France, un ciel nuageux avec température normale est probable. A Paris, hier, dans la soirée, pluie.

La mer est houleuse sur nos côtes de la Manche et de la Méditerranée, agitée vers la Bretagne, belle dans le golfe de Gascogne.

Mercredi 11 janvier, 11e jour de la décade.
Durée du jour : 9 h. 17.
Soleil. — Lever : 7 h. 52. Coucher : 4 h. 27.
Lune. — Lever : 16 h. 38. Coucher : 16 h. 33.

PARIS

Bijoux dans un sommier (*suite*). — Nous avons signalé hier la découverte, dans un hôtel de la rue Boccador, d'un coffret rempli de bijoux et caché dans un sommier.

Le propriétaire des bijoux vient d'être retrouvé.

C'est M. Riffault, ministre de France à Bangkok.

Ces bijoux lui avaient été dérobés en janvier 1896, dans l'appartement qu'il occupait, 21, avenue de La Tour-Maubourg, alors qu'il était secrétaire de la légation de France à Tanger.

Le voleur, un Italien nommé M., avait été condamné à deux ans de prison et, à l'expiration de sa peine, avait été reconduit à la frontière. Il demeurait alors 28, rue de la Trémoille, où se trouvait à cette époque l'hôtel qui a été transféré depuis rue Boccador.

Une femme coupée en morceaux (*suite*). — Parmi tous les renseignements recueillis par la police sur cette affaire, le suivant a été retenu :

Marie V., 20 à 22 ans, de petite taille, bonlotte, brune, avait quitté, dans les derniers jours du mois de décembre, sou modeste logis, non loin de la porte de Clignancourt, en vue de se rendre dans le quartier de Vaugirard. Cette femme fut recherchée en vain jusqu'à présent. L'adresse donnée par elle fut reconnue fausse.

Si l'on s'en rapporte au signalement tout hypothétique que l'on a pu obtenir, à la Morgue, lors de la reconstitution de cadavre, la personne pourrait s'en rapprocher. Toujours est-il que cette disparition est à la fois inquiétante et intéressante pour les recherches. En effet, elle aurait été récemment menacée de mort par un rôdeur de barrière, gîtant dans une masure du boulevard Ney, à peu de distance, par conséquent, de l'endroit où a été retrouvé le ballot renfermant les funèbres débris.

A la Morgue, le greffier, M. Gaud, a fait placer dans un cercueil les funèbres débris, qui resteront jusqu'à nouvel ordre dans l'appareil frigorifique. Cela paraissait d'autant plus urgent que les traces de décomposition de la jambe droite se sont accentuées et que la justice a le plus grand intérêt à conserver intacte le plus longtemps possible cette partie du cadavre; car, en effet, un nouvel examen a permis d'établir un point important. La jambe sectionnée porte une profonde meurtrissure à la face externe que l'on suppose avoir été causée par une balle de revolver qui n'a pas été retrouvée.

DÉPARTEMENTS

Marne. — Asphyxiés par un poêle. — A Reims, les époux Martin, 57 et 54 ans, ont été trouvés morts asphyxiés par les émanations d'un poêle qui fonctionnait mal.

Le commissaire du quartier, prévenu par les voisins, accourut, et pénétrant dans la maison, une forte odeur d'acide carbonique. Entrant alors dans la chambre à coucher, il trouva Martin dans le lit et sa femme étendue sur le plancher : tous deux étaient morts depuis plusieurs heures, les corps étaient déjà froids.

Sartha. — Asphyxiées accidentellement. — Au Mans, Mme Vve Saulgrain, âgée de 58 ans, marchande des quatre saisons, et sa fille, âgée de 18 ans, ont été asphyxiées dans la nuit de samedi à dimanche par l'oxyde de carbone, provenant d'un poêle qui fonctionnait mal.

Sur le parquet, le long du mur gisait le cadavre de la mère, serrant encore dans ses bras crispés le corps de sa fille, à qui vraisemblablement, elle avait tenté de porter secours.

Basses-Pyrénées. — Caserne incendiée. — Un incendie d'une grande violence s'est déclaré la nuit dernière, à la caserne de gendarmerie de Larons.

Les gendarmes ont été surpris et ont eu à peine le temps de s'enfuir de leur logis, sans pouvoir sauver leurs effets et leurs meubles.

Malgré la promptitude des secours, le feu activé par le bise dans montagne a tout détruit.

Les pertes s'élèvent à plus de 60 000 francs.

Morbihan. — Accidents. — On nous télégraphie de Lorient :

A Saint-Nazaire, on a découvert dans le bassin Penhoët, le cadavre de Jean-Marie Legoudic, originaire de Crach, manœuvre à la Compagnie Orléans, disparu depuis le 27 novembre.

— A Plouay, Charles Pavic, voyageur sur la ligne de Lorient-Plouay, a été tamponné par un train et grièvement blessé à la tête.

Haute-Savoie. — Sourde-muette brûlée vive. — De notre correspondant :

A Marlens, par Faverges, Céline Gonthier, 14 ans, sourde-muette, en l'absence de ses parents s'est approchée du fourneau et a communiqué le feu à ses vêtements. Les voisins apercevant le malheureuse qui se débattait, la roulèrent dans la neige. Elle a le ventre, les jambes et les bras horriblement brûlés. Son état est désespéré.

ETRANGER

Belgique. — Une femme brûlée vive. — On nous écrit de Bruxelles, le 9, que la nuit dernière, une querelle éclata chez les époux Schiosamaker, qui tiennent un petit café, impasse Saint-Nicolas, à Bruxelles. Devant leur petite fille épouvantée, les époux en vinrent aux mains. Tout à coup, sans qu'on sache encore comment, leur lampe à pétrole fit explosion et en un instant tout fut en feu : le père et la fillette purent s'enfuir, mais la mère fut brûlée vive. Le cadavre carbonisé a dû être descendu par la fenêtre, l'escalier ayant été incendié.

Le Parquet a fait arrêter le cabaretier qui venait jeté la lampe tout allumée sur sa malheureuse femme.

Belgique. — Une fillette étranglée. — Notre correspondant nous écrit, le 9, qu'on a découvert ce matin, dans une dépendance de ferme au village de Lisogne, près de Dinant, le cadavre d'une fillette, nommée Marie Finfe. La pauvre petite a dû être assaillie dimanche par un misérable, tandis qu'elle se rendait au Salut. Elle a subi les pires violences et a été étranglée. On a arrêté un colporteur de nationalité française.

Espagne. — Manifestations contre les octrois. — A Cadix, des manifestations populaires contre les droits d'octroi ont dégénéré en échauffourées.

La gendarmerie est intervenue : elle a dû charger et tirer des coups de fusil. Il y a un mort et trois personnes grièvement blessées; tous sont civils.

FAITS DIVERS DE PARTOUT

— M. Frédéric Boisseau, 20 ans, a été écrasé mardi par une meule qui s'est brisée dans les ateliers de la papeterie de Cordol l'Orgueilleux (Nièvre), où il était employé. La mort a été instantanée.

ÉGLISE CAMBRIOLÉE

Etampes, 10 janvier. — De notre correspondant :

L'église Saint-Basile, à Etampes, a été cambriolée cette nuit. Les dégâts sont peu importants, les cambrioleurs n'ayant pu fracturer la porte de la sacristie ni enlever les coffres-forts.

Les troncs avaient été récemment vidés, la porte du tabernacle a été brisée, mais le Saint-Sacrement avait été retiré. La police, prévenue, a commencé des recherches.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, le 10 janvier.

CÉRÉALES

	Avoines Cour.	Avoines Clôt.	Seigles Cour.	Seigles Clôt.	Blés Cour.	Blés Clôt.	Farines Cour.	Farines Clôt.
Courant....	18,25	18,25	16,25	16,25	22,40	22,25	31,40	31,40
Prochain....	18,50	18,50	16,25	16,25	22,50	22,50	31,40	31,40
Mars-avril....	17...	16,75	16,50	16,50	24,50	24,25	31,25	31,00
4 de mars....	17,25	17,18	16,50	16,75	24,60	24,60	32,15	32,50
4 de mai....	17,25	17,25	17,25	16,65	24,40	24,50	32,25	32,25
Tendance....	assez tenue		ferme		calme	calme	calme	calme
Stocks ville..	16 250		1 000		50 750		9 450	
— jour...							2 000	

Farines de consommation : 50-52,50; tres marques : 53.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huile de lin Cour.	Huile de lin Clôt.	Huile de colza Cour.	Huile de colza Clôt.	Alcools Cour.	Alcools Clôt.	Sucres Cour.	Sucres Clôt.
Disponible..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Courant....	38,75	39...	46...	46...	49,75	49 50	44,87	44,75
Prochain....	39...	39 25	46...	46...	49,25	49,25	45,25	45,10
Mars-avril....	39,50	39,75	46...	46...	48,50	48,25	.....	.....
4 de mars....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	46...	45,75
4 de mai....	40...	40,25	46...	46...	47...	46,75	45,50	45,12
4 derniers..	40,50	40,50	46...	46,25	46,75	47...	.....	.....
4 d'octobre..	.....	.....	.....	.....	39,75	40...	46,75	46,75
Cours.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40,50	.....
Raffiné.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75...	.....
Tendance....	calme	calme	calme	calme	ferme	ferme	ferme	calme
Stocks					3 450		100 500	
Stocks ville..	1 950		250				104 800	
— jour...	1 500		1 450		25			

MARCHÉ DU HAVRE

10 janvier, soir.

Arrivages	Cotons	Cafés	Laines	Poivres Malabar	Poivres Saïgon
Janvier 1905	45 18	49 50	164 ..	89 50	67 ..
Février 1905..	45 50	49 75	163 ..	70 ..	67 25
Mars 1905...	45 75	50 ..	163 50	69 ..	67 50
Avril 1905...	46 ..	50 25	163 50	69 ..	67 50
Mai 1905....	46 25	50 50	163 50	66 75	67 50
Juin 1905 ..	46 50	50 75	163 50	.. ..	66 50
Juillet 1905..	46 75	51 ..	163 50	.. ..	66 00
Août 1905...	47 75	51 ..	163 50	.. ..	66 ..
Sept. 1905...	47 ..	51 50	163 50	.. ..	67 50
Octobre 1905	47 ..	51 75	163 50	.. ..	67 50
Nov. 1905...	47 25	52 ..	163 50	.. ..	.. ..
Déc. 1905...	47 50	52 50	163 50	.. ..	.. ..
Ventes.....		10 000			
Tendance....	soutenu.	calmé	calme	calme	calme

OBSERVATIONS. — Midi. Cotons : inchangés, calme. — Cafés : hausse 0,25, décembre 0,50, calme, 5 000. — Laines : inchangées, calme.

HIPPODROME BOSTOCK. — Tél. 525-55. T. les soirs à 8 h. 1/2. Les fauves. Promenade zoolog. Attractions. — Dimanches, jeudis, fêtes, matinées à 2 h 1/2

Le Mois Littéraire et Pittoresque

ANNONCES A PRIX RÉDUITS

Offres et Demandes d'Emplois
Précepteurs - Cours & Institutions - Serviteurs

Pensions de Familles - Ventes & Locations
Ventes de Fonds de Commerce
Objets d'Occasion — Demandes d'Représentants

Aucune annonce ne peut être inférieure à deux lignes
Il n'est accepté ni initiales, ni poste restante

Recommandez toute demande de renseignements d'un timbre de 0 fr. 15 pour la réponse et tout ordre d'insertion d'un mandat-poste adressé :

à M. L. BERTEAUX aux bureaux du Journal — 3, RUE BAYARD

OFFRES D'EMPLOIS

Ou demande représentants visitant clientèle bourgeoise. Galiaud, 65, rue Richelieu, Paris.

Frères sécularisés, intelligents, actifs, sérieux, trouveraient travaux correspondence française et langues étrangères dans un établissement religieux. Ecrire 855, Paris, 3, rue Bayard.

Jeune campagne dom. rel. séc. ou hom. d'œuvre p. dom. chantre sacr. Ec. 105, Paris, 3, r. Bayard.

On dem. comme bonne à tout faire, religieuse séculier, de 20 à 25 a. ou j. fille très sérieuse, facilit. p. dev. relig. Ec. : 106, Paris, 3, r. Bayard.

On dem. p. camp. religieuse séculier ou non pour s'oc. de Jeuf. Pressé. Ec. 107, Paris, 3, r. Bayard.

On dem. p. service d'un presbytère une pers. d'environ 30 ans. Ecr. 108, Paris, 3, r. Bayard.

PRÉCEPTORATS

Aumônier de lycée (en Provence) ancien directeur de collège, s'occuperait de l'instruction et de l'éducation d'enfants ou jeunes gens de santé délicate ou en retard dans leurs études. S'adr. à M. l'abbé Syrieix, 61, rue d'Anjou, Paris.

Jeune professeur des langues classiques (Suisse allemand) cherche position comme précepteur. Bonnes références. S'adresser Ch. Schneider, professeur, Degersheim (Saint-Gall) Suisse.

PENSIONS DE FAMILLE

Un clergé et fam. cath. recom. à Bruxelles, 150 fr. A rest. : Banque, 17, r. Bois-Sauvage. Serv. soigné. Prix mod. De Tollenaere et Leinweber, propr.

Francs Bourgeois. Mais. de famille spéc. p. j. gens décad. commerc. Courdess et Cie, 21, r. St-Antoine, Paris, IVe.

Maison recommandée, pension de famille, premier ordre, 18, rue du Cherche-Midi. (Près Bon-Marché et Luxembourg) 7 à 12 francs par jour.

Maison de retraite Jonarre (Seine-et-Marne). Prix annuel de la pens. en dort. commun. dep. 650 fr.; au chambre part., dep. 800 fr. Les pens. jouissent d'une liberté complète. Etablis. ouvert de 5 h. m. à 9 h., g. cond. spéc. p. infirmes. P. rens., s'ad. à M. l'économe de l'établis.

Excell. fam. allemande recevr. j. homme pour étude de langue. Nomb. accès ant. S'adresser M. Quester, 6, Litzstrasse, Bonn. Pour références M. l'abbé E. T., 28, boulevard Bineau, Paris.

VENTES DE PROPRIÉTÉS

Ancien couvent nouvellement réparé, avec belle chapelle publique meublée, à vendre à Saleces (Piémont). Prix modérés. Occasion unique. Conviendrait communauté ou pensionnat. Ecrire 854, Paris, 3, rue Bayard.

AVIS

Frères sécularisés, jeunes, intelligents, sérieux, désirant devenir prêtres, peuvent s'adresser Boîte 5018, Lucerne, Suisse.

OCCASIONS

Achat de vieux dentiers, même brisés. Louis 18, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, IXe.

Fusil chasse après décès hammerless pyroxylé accessoires, 110 fr. Claudius, 6, r. Desgoerry

Le « Genêt »

La Fédération des Jeunes de France, dont le siège est 25, rue de la Victoire, nous fait savoir que son bureau spécialement chargé du placement féminin, sous le titre le « Genêt », 16, rue des Saints-Pères, offre immédiatement les emplois suivants :

Cuisinières, 5; femmes de chambre, 3; bonnes à tout faire, 4; bonne à tout faire parlant allemand, 1; bonne d'enfants pour trois enfants, 5.

BOURSE DE PARIS

Clôture 10 janvier

VALEURS FRANÇAISES	Précédente clôture	Dernier cours
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % comptant	97 87	97 90
3 % terme	97 90	97 87
3 % amort. comptant	97 55	97 60
3 % amort. terme	.....	.....
EMPRUNTS DE VILLES		
Paris 1855 3 %	354	355 50
— 1865 3 %	..	465
— 1871 3 %	407	405
— quarts	406 50	406 50
— 1875 4 %	540	540
— 1876 4 %	536	535
— 1886 2 1/2 %	390	390
— quarts	103	104
— 1892 2 1/2 %	378	377 50
— quarts	98 50	98
— 1899 3 %	463	463
— 1903 3 % Obligat.	467 25	466
— quarts	461 75	459
— 1904 3 1/2 % (Nouveau)	453	452 50
— 5 %	1	1
EMPRUNTS DES COLONIES		
Tunisien 5 %	476	474 50
Tonkin 3 1/2 %	91 15	91 15
Madagascar 3 1/2 %	91 50	92
Indo-Chine 3 1/2 %	485	485
VALEURS FINANCIÈRES		
Banque de France	3780	3780
— de Paris	1257	1255
— Transatlantique	.....	.....
Compagnie Algérienne	795	795
Comptoir National	536	535
Crédit Foncier d'Algérie	718	718
Crédit Foncier	685	681
Communaux 1879 L.-O.	108 50	108 75
— 5 %	105	105
Foncières 6 % 1879	505	506
Communales 6 % 1880	504	505
Foncières 5 % 1880	409 75	405
— 4 % 1886	477	476
— 3 %	99	99
Communales 5 % 1881	460	462
— 4 % 1883	445	445
Fo